Electrolyseurs au sel

Gamme ST (ST 30 à ST 180)



Manuel d'installation et d'utilisation

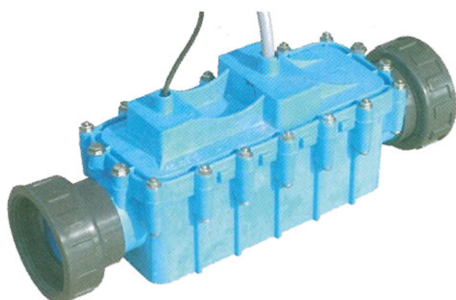
(à lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure)

1- Contenu de l'emballage

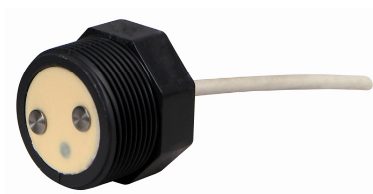
1.1- Le boîtier électronique de contrôle



1.2- La cellule avec deux raccords femelles dévissables (diamètre 50 mm)



1.3- La sonde salinité



1.4- Le support de la sonde salinité (pièce en T)



1.5- Le connecteur du volet roulant



L'emballage de votre appareil est recyclable. Participez à la préservation de l'environnement en le disposant dans le bac de recyclage approprié.



Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables. Il est donc marqué de ce logo. Il vous indique que l'appareil usagé devra être déposé dans un des points de collecte prévu à cet effet.

2- Recommandations

Informations importantes : Ce manuel comporte des informations importantes pour l'installateur comme pour l'utilisateur qui doivent s'y conformer strictement. Lire et respecter toutes les consignes avant de procéder à l'installation de ce produit. L'utilisateur devra conserver ce manuel et s'y référer avant toute mise en service ou toute modification de l'installation.

Avertissement : L'installation de ce produit nécessite d'intervenir sur les réseaux électriques, elle doit donc être conduite par du personnel formé et habilité au risque électrique. Avant de procéder à l'installation ou à une intervention quelconque, débranchez toute source d'alimentation électrique.

Avertissement : Maintenir l'appareil hors de portée des enfants.

Avertissement : Les électrolyseurs au sel ST sont conçus exclusivement pour une utilisation privée et domestique.

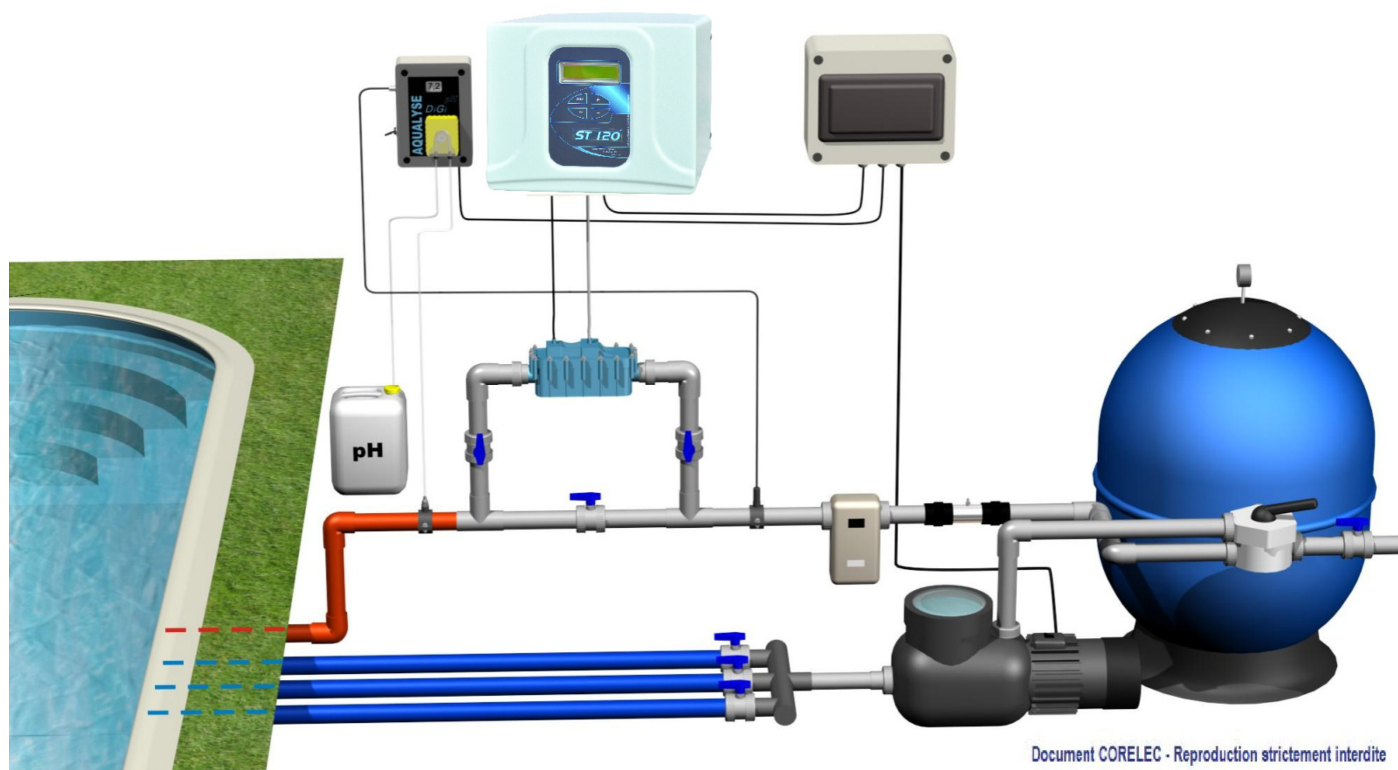
Avertissement : L'alimentation doit être asservie au fonctionnement du moteur de la pompe de la piscine et ne doit en aucun cas pouvoir fonctionner sans elle. L'électrolyseur ne doit jamais fonctionner si le débit d'eau à travers la cellule est nul ou insuffisant.

Avertissement : L'utilisation de l'électrolyseur est prévue pour une piscine domestique, en plein air dans des conditions normales d'utilisation. Dans tout autre cas (**abris, configuration exceptionnelle**), le fonctionnement de l'appareil doit être adapté. Une surchloration peut entrainer de graves risques sanitaires ou de dégradation du matériel. L'utilisateur doit impérativement contrôler très régulièrement le niveau de chlore de la piscine et adapter la production de l'appareil en conséquence.

3- Guide d'installation

3.1 Installation du boîtier de contrôle

Le boîtier électronique de l'électrolyseur doit être installé loin des sources de chaleur, des fuites d'eau potentielles et des bidons ou réservoirs de produits susceptibles de dégager des vapeurs corrosives. Il ne doit pas être installé à plus de 1,7 mètres de la cellule (cela correspond à la longueur du câble de la cellule). Le boîtier doit être fixé verticalement au moyen des pattes de fixation sur une paroi dans un local sec et ventilé. Le boîtier doit être hors de portée des enfants.



a- Pompe de la piscine
b- Filtre
c- Coffret électrique
d- Appareil de chauffage (optionnel)
e- Cellule de l'électrolyseur au sel
f- Boîtier de commande de l'électrolyseur au sel
g- Vannes By-Pass
h- Refoulement
i- Aspiration
j- Pool Terre

3.2 Installation de la cellule

Il est préconisé d'installer la cellule sur une installation en « by pass » afin de faciliter le démontage et la maintenance de la cellule. Le sens de circulation d'eau doit être respecté (**une flèche sur la cellule indique le sens de passage de l'eau).**

Elle doit être située après le filtre et après le système de chauffage si celui-ci existe sur votre installation de piscine. Entre la vanne 6 voies et la cellule, pensez à réserver une longueur de canalisation suffisante pour permettre le montage éventuel d'une sonde pH.

La cellule devra impérativement être située avant une éventuelle canne d'injection de produit acide ou basique (par exemple pour l'injection de produit correcteur de pH par un régulateur de pH).

Il est également préconisé d'installer un **Pool Terre**. La mise en place d'un piquet de terre indépendant est recommandée et indispensable si la piscine est une coque ou si la piscine est équipée d'un volet roulant.

3.3 Installation de la sonde salinité

Elle doit être installée juste **avant la cellule de l'électrolyseur** mais **après le filtre** et de préférence avant le système de chauffage si celui-ci existe sur votre installation de piscine. Cette installation doit être réalisée finement et adaptée en fonction des caractéristiques de l'installation. La sonde doit être en contact permanent avec de l'eau lorsque l'électrolyseur est en fonctionnement. Il est préconisé d'utiliser la pièce « T » fournie dans l'emballage en vissant la sonde par-dessous de manière à assurer le contact permanent des capteurs avec l'eau.

3.4 Branchement électrique

Avant tout branchement, assurez-vous que l'installation générale est bien hors tension.

Le boîtier électronique de commande doit être alimenté en 230 V monophasé 50 Hz par la source électrique de la pompe, source que partage l'éventuel appareil de régulation pH.

Il est en effet impératif que l'électrolyseur ne puisse fonctionner que lorsque la filtration est active.

Le plus simple est donc de relier point à point les 3 fils du câble secteur de l'électrolyseur aux 3 fils du câble secteur de la pompe. Pour rappel :
- phase : fil brun,
- neutre : fil bleu,
- terre : fil vert/jaune.

La liaison à une terre correcte est impérative, tant pour la sécurité de l'utilisateur que pour le bon fonctionnement des appareils.

Connectez ensuite au boîtier électronique de commande le câble d'alimentation de la cellule (et tournez la prise bleue d'un quart de tour), le câble capteur de débit ainsi que le câble de la sonde salinité (RJ45).

3.5 Connexion Volet Roulant

Un mode Volet Roulant permet d'automatiquement adapter la production de l'électrolyseur en fonction de la fermeture ou non d'un volet roulant. Pour mettre en œuvre cette fonctionnalité, il faut raccorder le « contact sec à fermeture » provenant du volet roulant à la prise (type Jack) du boîtier de commande de l'électrolyseur.
Ainsi, le fonctionnement de l'électrolyseur sera adapté à la position du volet et la production sera systématiquement réduite lorsque le volet roulant sera fermé. Cette production permettra ainsi de maintenir un fonctionnement minimum de manière à traiter l'eau de la piscine sans provoquer de surchloration.

Le taux de production pré programmé est de 20% lorsque le volet est fermé. Ce taux est modifiable et peut être adapté à la configuration particulière ou à l'usage de chaque piscine (voir paragraphe 7.2, paramétrage du taux de production lorsque le volet roulant est fermé).

Pour plus d'informations concernant le « contact sec à fermeture » amenant l'information Fermeture du volet, reportez-vous à la notice d'information du constructeur du volet.

Il est fortement conseillé de vérifier que la fermeture du volet entraine automatiquement la sélection du taux de production appropriée. Pour cela :
- Procédez à la fermeture du volet pendant que l'appareil fonctionne : l'appareil doit afficher « piscine couverte » et adapter le taux de production (à 20% si ce paramètre n'a pas été modifié)
- Puis ouvrez le volet, l'indication « piscine couverte » disparait et le taux de production revient automatiquement à sa valeur précédente.

4 Equilibre de l'eau

L'équilibre de l'eau est fondamental pour l'utilisation de la piscine, pour la protection des éléments composants la piscine (revêtement, équipements divers) ainsi que pour le fonctionnement de l'électrolyseur au sel. La garantie constructeur ne s'applique que si ces conditions sont remplies.

Respectez une période de 4 semaines minimum avant de verser du sel dans un bassin ayant un revêtement neuf à base de ciment.

Pour optimiser le rendement de la cellule, nous vous conseillons d'utiliser du sel de qualité de type alimentaire ou pour adoucisseur.
ATTENTION : Ne pas utiliser de sel agricole ou de déneigement.

Pour obtenir un fonctionnement optimum de l'électrolyseur, il est préconisé de verser dans le bassin de 4,5 à 5 grammes de sel par litre d'eau (4,5 à 5 kg par m³). Le volume des piscines pouvant être surestimé, procédez par étapes

1- Ne mettez que 75% de la quantité théorique calculée.
2- Laissez fonctionner la filtration pendant 24 heures avec l'électrolyseur éteint
3- Le lendemain, mesurez le taux de sel et complétez si nécessaire.

Veillez à contrôler régulièrement la salinité de l'eau de la piscine. Ajoutez du sel pour maintenir un taux supérieur ou égal à 4,5 g/l. Ce taux ne doit pas descendre sous les 4 g/l afin de ne pas altérer la durée de vie de la cellule. L'appareil intègre un dispositif de sécurité signalant une salinité incorrecte (voir paragraphe Gestion de la Salinité dans le paragraphe suivant) et empêchant le fonctionnement de l'électrolyseur le cas échéant.

- ✓ Effectuez des contrôles hebdomadaires du taux de pH et le corrigez si nécessaire pour le maintenir entre 7.2 et 7.4 (utiliser une trousse d'analyse pH). Un pH trop élevé (> 7,7) ou trop faible (< 7,0) provoquera une usure prématurée de votre cellule d'électrolyse et réduira l'efficacité du traitement.
- ✓ Le TH (titre hydrotimétrique) qui mesure le taux de calcaire, doit impérativement être inférieur à 25.
- ✓ Le TAC (mesure l'alcalinité) doit être compris entre 18 et 25.
- ✓ Le taux de chlore contenu dans l'eau du bassin ne doit pas excéder 3 mg/litre avec un pH d'environ 7.2. Au delà, il y a risque de corrosion des équipements de la piscine.
- ✓ Pour les piscines ayant été traitées par un procédé électro physique ou PHMB, il faut absolument changer l'eau du bassin et rincer correctement le sable du filtre.
- ✓ Ne jamais introduire du sulfate de cuivre dans le bassin en guise d'anti-algues car les plaques en titane de la cellule vieillissent alors prématurément.
- ✓ Il est inutile de faire fonctionner votre électrolyseur si la température de l'eau de votre piscine descend en dessous de 15 ° Celsius (l'appareil intègre une sécurité stoppant le fonctionnement de l'électrolyseur si la température détectée est inférieure à 13° C).
- ✓ Si votre eau présente un TH supérieur à 25, il faut impérativement traiter votre eau par un anti-calcaire approprié afin que votre électrolyseur fonctionne dans de bonnes conditions (risque d'entartrage de la cellule).

5 Mise en service

Procédez à la vérification de l'ensemble des paramètres d'équilibre de l'eau (voir partie 4 de cette notice).

La mise sous tension de l'appareil ne doit se faire que 24 heures après l'adjonction de sel (en laissant fonctionner la filtration) .

5.1 Procédez à un étalonnage de la salinité :

Cette procédure d'étalonnage est indispensable pour fiabiliser les mesures de la salinité :

- Mettre l'appareil hors tension
- Plonger la sonde de salinité dans une solution saline de référence, contenant un taux de sel compris entre 4g/l et 5g/l
- Le remettre sous tension tout en maintenant appuyé la touche <SAL.>
- Dès que l'afficheur affiche " ETALONNAGE EN COURS", relâchez la touche <SAL.>
- Le message suivant s'affiche alors : " SAL. = 4,5 g/l ?"
- Appuyer sur la touche <+> pour incrémenter la valeur de la salinité de référence par pas de 0,1 g/l
  Ou Appuyer sur la touche <-> pour décrémenter la valeur de la salinité de référence par pas de 0,1 g/l
- Lorsque la valeur d'étalonnage est atteinte, appuyer sur la touche <SAL.> pour valider l'étalonnage et sortir du mode étalonnage

5.2 Démarrez l'appareil :

Adaptez la puissance de fonctionnement de l'appareil au volume d'eau et à la configuration de la piscine. La production peut se régler de 10% à 100% par pas de 5%.

Contrôlez le taux de chlore dans le bassin après 48 heures de fonctionnement .

En période hivernale : en dessous de 15° C, il est inutile de faire fonctionner l'électrolyseur. Celui-ci interrompt son fonctionnement s'il détecte une température inférieure ou égale à 13°C.

6 Utilisation

6.1 Fonctionnement général

Vérifiez que l'appareil et la cellule d'électrolyse sont installés conformément au guide d'installation. Vérifiez également les principaux paramètres d'équilibre de l'eau, en particulier son pH et procédez aux corrections éventuelles.

Adaptez le niveau de production et la durée d'utilisation au besoin de chloration en fonction de la température et de l'utilisation de la piscine.

Vous pouvez être amené à augmenter temporairement la production de chlore si celle-ci s'avère insuffisante à cause d'un nombre de baigneurs élevé, d'un temps lourd et orageux. Quelques heures de fonctionnement à 100% doivent suffirent. Veillez à revenir au niveau de production normal dans les 24 heures.

6.2 Gestion de la salinité

L'électrolyseur au sel ST mesure régulièrement la salinité de votre bassin. Cette valeur est indiquée en appuyant sur la touche <SAL.>. Cette mesure peut être soumise à des variations, notamment à la mise en route de l'appareil. Nous vous conseillons d'attendre au minimum 2 heures après la mise en route de l'électrolyseur au sel ST pour prendre en compte cette mesure.

Le fonctionnement de l'électrolyseur au sel est optimum avec une salinité comprise en 4 g/l et 5 g/l.

- Si la salinité mesurée est inférieure à 3 g/l, un message écrit vous indique l'alerte « Manque de sel » mais l'appareil continue sa production. Un signal sonore vous indique qu'une action de votre part est nécessaire.
- Si la salinité mesurée est inférieure à 2 g/l, un message écrit vous indique l'alerte « Manque de sel » et **l'appareil arrête sa production** pour protéger la cellule. La désinfection de votre bassin n'est donc plus assurée par l'électrolyseur au sel. Un signal sonore vous indique qu'une action de votre part est nécessaire.
- Si la salinité mesurée est supérieure à 7 g/l, un message écrit vous indique l'alerte « Trop de sel » mais l'appareil continue sa production. Un signal sonore vous indique qu'une action de votre part est nécessaire.

6.3 Gestion de la température

L'électrolyseur au sel ST assure la mesure de la température de votre bassin. Cette valeur est indiquée en appuyant sur la touche < T° >. Cette mesure peut être soumise à des variations, notamment à la mise en route de l'appareil. Nous vous conseillons d'attendre au minimum 2 heures après la mise en route de l'électrolyseur au sel ST pour prendre en compte cette mesure.

Le fonctionnement de l'électrolyseur nécessite une température de l'eau supérieure ou égale à 15°C.

- Si la température est inférieure à 15°C, un message écrit vous indique l'alerte « Température trop basse » mais l'appareil continue sa production. Vous devez éteindre l'appareil.
- Si la température est inférieure à 13°C, un message écrit vous indique l'alerte « Température trop basse » et **l'appareil arrête sa production**.

6.4 Asservissement Volet Roulant

Le principe de l'option Volet Roulant est d'assurer une réduction importante de la production de l'électrolyseur lorsque le Volet est fermé. Par défaut, la fermeture du Volet Roulant entraine un taux de production de 20% comparé à la production maximale (c'est-à-dire une réduction de 80% par rapport à la production maximale possible).

Ce taux de 20% lorsque le volet est fermé est adapté à de nombreuses situations. Cependant, le paramétrage idéal doit être défini pour chaque piscine car il dépend de nombreux paramètres (durée de filtration, dimensionnement de l'électrolyseur, type de volet, environnement de la piscine,…). Nous conseillons donc d'ajuster ce taux (voir chapitre paramétrage) pour définir le meilleur niveau de désinfection : celui qui garantira la propreté de l'eau sans phénomène de surchloration.

6.5 Capteur débit

La cellule de l'électrolyseur ST intègre un capteur débit. Ce dispositif s'assure qu'il y a bien une circulation d'eau suffisante à travers la cellule et stoppe la production de l'électrolyseur au sel ST si ce n'est pas le cas.

Cette alarme ne se déclenche que quelques minutes après l'allumage de l'appareil si la circulation d'eau est insuffisante. Un message écrit et un signal sonore vous alertent dans ce cas. Cette alarme s'arrête d'elle-même dès que le débit devient suffisant.

Typiquement, il peut suffire de modifier les positions des vannes d'un by pass pour augmenter la circulation d'eau dans la cellule et mettre fin à cette alerte.

7 Paramétrage

7.1 Choix de la langue

Cinq langues sont disponibles : le Français, l'Anglais, l'Espagnol, l'Italien et le Portugais.
Pour modifier la langue :

- Appuyez simultanément sur les touches <SAL.> et <T°> jusqu'à ce que le message « Configuration OK» s'affiche
- Relâchez ces deux touches
- Appuyez sur la touche <+> pour sélectionner la langue choisie
- Appuyez sur la touche <T°> pour valider et sortir du menu Configuration

7.2 Taux de production lorsque le Volet Roulant est fermé

Le taux de production de l'appareil qui est mis en œuvre automatiquement lorsque le Volet Roulant est en position fermée est défini à 20% par défaut. Ce taux est modifiable en suivant la procédure suivante :

- Appuyez simultanément sur les touches <SAL.> et <T°> jusqu'à ce que le message « Configuration OK » s'affiche
- Relâchez ces deux touches
- Appuyez sur la touche <SAL.> pour accéder au paramétrage du taux de production « Volet Roulant »
- Modifiez ce taux au moyen des touches <+> ou <->
- Appuyez sur la touche <T°> pour valider et sortir du menu Configuration

7.3 Durée de l'inversion de polarité

L'inversion de polarité qui permet l'auto nettoyage de la cellule est réalisée toutes les deux heures par défaut. Il est possible de modifier cette durée pour l'adapter à la dureté de l'eau lorsque celle-ci est très douce ou très dure. Cette durée peut être réglée sur une heure (pour une eau très dure) et jusqu'à dix heures (pour des eaux très douces). Une durée courte améliore la performance de l'auto nettoyage au détriment de la durée de vie de la cellule. Inversement, en cas d'eau très douce, une durée d'inversion plus longue allongera la durée de vie de la cellule.

Cette durée est de 2 heures par défaut. Elle est modifiable en suivant la procédure suivante :

- Appuyez simultanément sur les touches <SAL.> et <T°> jusqu'à ce que le message « Configuration OK » s'affiche
- Relâchez ces deux touches
- Appuyez sur la touche <SAL.> pour accéder au paramétrage de la durée d'inversion
- Modifiez cette durée au moyen des touches <+> ou <->
- Appuyez sur la touche <T°> pour valider et sortir du menu Configuration

7.4 Mode Hors Sonde

L'électrolyseur ST mesure la salinité et la température de l'eau en permanence. Il est néanmoins possible de désactiver ces mesures et de faire fonctionner l'appareil sans prise en compte de ces paramètres.

Attention, ce mode Hors Sonde ne permet plus de disposer des sécurités inhérentes aux mesures de la salinité et de la température. L'utilisateur devra donc contrôler scrupuleusement le taux de sel du bassin ainsi que sa température.

Pour utiliser l'appareil en mode Hors Sonde :

- Eteindre l'électrolyseur au sel ST
- Allumez l'appareil en maintenant enfoncées les touches <T°> et <->
- L'appareil indique qu'il bascule en mode « SONDE OFF »

Pour revenir en mode avec sonde, il suffit de refaire la même manipulation, l'afficheur indiquera que le mode SONDE ON est sélectionné

8 Maintenance

En période hivernale : laissez fonctionner le système quelques heures par jour si la température de l'eau est égale ou supérieure à 15°C. En dessous de 15° C, ne pas faire fonctionner l'appareil.

Pendant l'hiver et avec une température inférieure à 15°C, la cellule peut rester en place et la filtration peut fonctionner. L'eau peut parfaitement circuler à travers la cellule. Veillez simplement à ce que l'eau ne gèle jamais au sein de la cellule.

Il est conseillé, a fortiori la première année, de procéder à un démontage de la cellule pour vérifier que la cellule n'est pas entartrée. Ce phénomène peut arriver dans le cas d'eaux très calcaires malgré l'inversion de polarité. Si un entartrage est constaté, procédez à un nettoyage à l'acide chlorhydrique (ou avec du vinaigre blanc) en suivant scrupuleusement les conseils ci-après.

Nettoyage de la cellule à l'acide :

Ne tentez JAMAIS d'ouvrir la cellule. Elle perdrait définitivement son étanchéité et deviendrait totalement inutilisable.

a. Démontez la cellule en dévissant les raccords plastiques aux extrémités et recherchez visuellement un éventuel dépôt blanc sur les plaques à l'intérieur de la cellule.
b. Préparez dans un récipient une solution d'acide chlorhydrique (ou avec du vinaigre blanc) dilué à 10% (ajouter un volume d'acide chlorhydrique dans 10 volumes d'eau).

c. Plongez la cellule dans la solution d'acide diluée pendant 30 minutes maximum. Une mousse peut apparaitre, produite par la dissolution du calcaire.
d. Rincez soigneusement et abondamment.
e. Reproduisez la manipulation si nécessaire.
f. Remettez en place la cellule.

9 Diagnostic

Tableau des pannes

Symptômes	Causes probables	Dispositions à prendre
Teneur en chlore insuffisant	pH incorrect ou production insuffisante ou taux de sel trop bas	Vérifier le pH de l'eau et corriger le (entre 7,2 et 7,4) ou Augmentez la puissance de production ou la durée de filtration ou Rectifiez le taux de sel
Dépôt blanchâtre sur les électrodes	Eau trop dure ou déséquilibrée	Prendre les mesures adéquates pour équilibrer l'eau et Nettoyer la cellule avec un produit approprié ou Contactez votre piscinier
Alerte « ERREUR DEBIT »	Le débit d'eau dans la cellule est nul ou insuffisant	Vérifier que la cellule est installée dans le bon sens (la flèche indique le sens de circulation de l'eau) Vérifier que l'eau circule, que les vannes correspondant la circulation dans la cellule sont totalement ouvertes
Alerte « MANQUE DE SEL » avec arrêt de la production	Salinité < 2 g/l ou problème de mesure de salinité	Ajouter du sel ou Vérifier que la sonde de salinité est bien en contact permanent avec l'eau
Alerte « MANQUE DE SEL » sans arrêt de la production	Salinité < 3 g/l ou problème de mesure de salinité	Ajouter du sel ou Vérifier que la sonde de salinité est bien en contact permanent avec l'eau
Alerte « TROP DE SEL »	Salinité > 7 g/l ou problème de mesure de salinité	Ajouter de l'eau pour baisser la salinité ou Vérifier que la sonde de salinité est bien en contact permanent avec l'eau
Alerte « T° TROP BASSE » et arrêt de la production	La température de l'eau est inférieure à 13°C ou problème de mesure de la température	Arrêtez l'appareil, l'électrolyse au sel n'est pas adaptée à une température inférieure à 13°C ou Vérifier que la sonde de salinité (qui mesure aussi la température) est bien en contact permanent avec l'eau
Alerte « T° TROP BASSE » sans arrêt de la production	La température de l'eau est inférieure à 15°C ou problème de mesure de la température	Arrêtez l'appareil, l'électrolyse au sel n'est pas adaptée à une température inférieure à 15°C ou Vérifier que la sonde de salinité (qui mesure aussi la température) est bien en contact permanent avec l'eau
Autre alerte	Fonctionnement électrique incorrect	L'appareil doit être retourné au SAV

10 Caractéristiques techniques

9.1 Caractéristiques mécaniques

Encombrement mécanique (Hors tout) :

Hauteur	:	220 mm
Largeur	:	255 mm
Profondeur	:	160 mm

9.2 Caractéristiques électriques

Alimentation	:	230 V / 50 Hz Monophasé
Intensité	:	jusqu'à 12 Ampères

9.3 Caractéristiques physiques

Dosage de sel nécessaire	: 4 à 5 g/l
Volume piscine	: jusqu'à 180 m³ en fonction du modèle
Cellule	: nettoyage automatique par inversion de polarité

11 Garantie

Les électrolyseurs sont garantis dans les cas de pannes dues à des défauts de fabrication ou à des défauts de matériaux.

En cas de panne couverte par la garantie, le propriétaire ou l'utilisateur doit tout d'abord contacter le plus rapidement possible son fournisseur.
CORELEC garantit à l'acheteur original le boîtier d'alimentation et la cellule pour une période de deux ans à compter de la date de livraison si l'examen de la pièce défectueuse prouve que la panne est due à une faute de fabrication ou de matériaux.

Cette garantie ne couvre pas les cas suivants :
Défauts et détérioration provoqués par les fausses manœuvres, le mauvais usage (appareil laissé sous tension lors d'un contre lavage provoquant l'éclatement de la cellule), l'inobservance de nos conditions d'emploi, l'installation non conforme aux directives, l'usage excessif, l'usure naturelle, les catastrophes naturelles, et accidents extérieurs ainsi que les dommages provenant de l'intervention d'un tiers non-habilité.
Mais aussi : pour le branchement électrique sur une source autre que celle prévue par la notice, pour l'utilisation dans un autre but que celui de stériliser de l'eau d'une piscine, pour une insuffisance de débit d'eau au travers de la cellule, pour des chocs apparents, pour des traces de démontage.

CORELEC s'engage à réparer tous les boîtiers et cellules retournés dans le cadre de la garantie.
CORELEC n'accepte aucune responsabilité pour perte, dégâts ou blessures à des personnes ou propriétés résultant de panne de l'équipement. A moins d'une autorisation préalable expresse de CORELEC, toute réparation ou remplacement sera seulement effectué par CORELEC ou son distributeur autorisé et cette garantie ne couvrira pas tous les frais autrement encourus.

Tout renvoi de matériel pour révision ou réparation se fait en port payé. Le retour sera fait de la même manière de la part de CORELEC. Le retour de matériel quel qu'il soit, doit comporter un numéro de série ou une étiquette portant un numéro de série sous peine de nullité de la garantie.
CORELEC se réserve le droit de modifier, sans avertissement préalable, la forme, la conception ou l'aspect de ses produits.



331, chemin des Agriès - 31860 Labarthe sur Lèze

Email : contact@corelec.eu

Plus d'informations sur www.corelec.eu